

Collaborateur Indemnités (H/F)

Contrat temps plein à durée indéterminée



Qui sommes-nous ?

L'Union nationale des Mutualités Libérales est l'organe de coordination des mutualités libérales. Les termes Union nationale ne vous sont peut-être pas familiers, et c'est bien normal, car en tant qu'affilié, vous êtes en contact avec votre mutualité et pas avec une Union nationale.

Que faisons-nous ?

Nous apportons un soutien au fonctionnement des mutualités. Nous avons à cet effet rassemblé plusieurs spécialisations sous un même toit : experts médicaux et juridiques, mais aussi des spécialistes en matière d'indemnités, d'avantages complémentaires, de communication, etc. Nous sommes en concertation permanente avec l'INAMI et les autres mutualités.

Pourquoi le faisons-nous ?

Parce que notre santé est une priorité. Parce que nous voulons accompagner nos membres dans la voie d'un mode de vie sain. Parce que nous les soutenons au maximum en cas de maladie ou d'incapacité de travail.

Nous cherchons à nous renforcer

Pour notre service Indemnités à Bruxelles, nous recherchons un collaborateur enthousiaste.

Fonction

- En concertation avec nos mutualités et notre partenaire informatique, vous établissez des rapports de situation et des tableaux de bord relatifs au domaine des indemnités.
- Vous êtes responsable de la gestion et du contrôle des dossiers des indemnités.
- Vous suivez les évolutions de la réglementation. Vous les interprétez et vous expliquez aux gestionnaires de dossiers comment il faut les appliquer dans la pratique. Afin qu'ils disposent à tout moment des connaissances nécessaires, vous rédigez des notices explicatives et, si nécessaire, vous donnez aussi des formations.
- Vous développez de l'expertise et apportez un soutien aux gestionnaires en charge du traitement des dossiers des indemnités. Dans le cadre de la législation en vigueur, vous cherchez des solutions aux dossiers problématiques afin de défendre au maximum les droits de nos affiliés.
- Vous apportez un soutien administratif général à l'équipe : vous rédigez des procès-verbaux, vous mettez les informations à disposition via notre plateforme interne, etc.
- Vous intégrerez une petite équipe et ferez rapport au chef de service.

Profil

- Vous possédez minimum un diplôme de bachelier en droit ou dans le domaine des sciences humaines et sociales ou vous avez une expérience similaire et pertinente sur le terrain. Une expérience dans le secteur des mutualités ou de la sécurité sociale est un atout.
- Vous êtes francophone et disposez d'une bonne connaissance du néerlandais. Vous soutenez à la fois vos collègues néerlandophones et francophones.
- Vous maîtrisez Microsoft Office et vous faites preuve de rigueur administrative.
- Vous êtes curieux, analytique et aimez détricoter, résumer et vulgariser la réglementation et les directives.
- Vous êtes une personne structurée : vous maîtrisez le contexte global, vous avez l'œil pour les détails, vous êtes ordonné et vous ne laissez rien au hasard.
- Vous êtes débrouillard et vous menez vos projets à bien et en respectant les deadlines.
- Vous appréciez réaliser des tâches diversifiées et vous vous adaptez aux évolutions de la matière.
- Vous avez un esprit de collégialité.

Offre

- Contrat à durée indéterminée dans un environnement de travail stable.
- Vous travaillez à temps plein dans un régime de 36 heures par semaine.
- Notre horaire flexible, combiné à un régime de vacances attrayant, assure un équilibre entre le travail et la vie privée. Un régime de télétravail régulier est possible.
- Vous bénéficiez d'avantages extra-légaux intéressants : chèques-repas, assurance groupe et hospitalisation, gratuité des transports en commun pour le trajet domicile-travail + parking, etc.
- Lieu de travail : Bruxelles (arrêt Louise)

Intéressé(e) ?

Envoyez votre lettre de motivation et votre CV à :
Union nationale des Mutualités Libérales,
Peter Christiaens,
Service du personnel,
Rue de Livourne, 25,
1050 Bruxelles
ou par email : jobs@mut400.be

Procédure

La première sélection sera effectuée parmi les CV reçus. La deuxième sélection se déroulera lors d'un entretien (à l'Union nationale ou en ligne). Vous ne pouvez répondre à tous les critères de sélection ? Pas de souci, car ce qui compte pour nous est votre enthousiasme et votre soif d'apprentissage. À bientôt ?